



**5- Fiche de Fréquentation
Accueil de Loisirs Périscolaire**

Nom : Prénom : Classe 2023-2024 :

Merci de compléter ce document en vous référant au règlement intérieur.

Attention une demande d'inscription selon un planning régulier à l'année impose une présence réelle supérieure à 75% du prévisionnel du mois. En cas d'annulation abusive, l'inscription pourra être redéfini en inscription occasionnelle dépendante du nombre de places disponibles.

Mon enfant fréquentera l'accueil de loisirs périscolaire ponctuellement (en fonction des places disponibles sur inscription préalable)

Mon enfant en maternelle fréquentera l'accueil de loisirs périscolaire selon un planning régulier sur toute l'année :

Enfant de classe maternelle					
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Commentaire (exemple : semaine paire uniquement, etc)
Matin					
Soir					

Mon enfant en élémentaire fréquentera l'accueil de loisirs périscolaire selon un planning régulier sur toute l'année :

Enfant de classe élémentaire													
	Lundi			Mardi			Jeudi			Vendredi			Commentaire (ex : semaine paire uniquement, etc)
Matin													
Soir	17h	18h	18h30	17h	18h	18h30	17h	18h	18h30	17h	18h	18h30	

Rappel le service « Pause Cartable », intégré à l'accueil de loisirs périscolaire est une nouveauté de la rentrée 2023-2024 où les enfants à partir de CE1 auront la possibilité de faire leurs devoirs en autonomie les lundis et jeudis soir durant 30 minutes entre 16h30 et 18h00 du 18/09 au 21/06 sur inscription des familles :

Si je souhaite que mon enfant (en classe de CE1 à CM2) bénéficie du service pause cartable, alors je coche le ou les jours souhaités :

lundi jeudi

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à Le.....